



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-059

OBJET : Révision des tarifs relatifs aux encarts publicitaires

En exercice : 23
Membres
Présents : 18
Pouvoirs : 4
Absents : 5

Le quatorze septembre deux mille vingt-six, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Christian BRUNEAUD, Maire.

Les membres présents en séance :

Christian BRUNEAUD, Marjorie THEVENOT, Adel BOUAKLINE, Marjorie VILLENEUVE, Guy PERETZ, Bénédicte NASTORG-LARROUTURE, Jean-Jacques DARGÈRE, Hiên PHAN, Marie-Pierre VAUX, Isabelle RAPIN, Olivier LANSIAUX, Florence BAUDIN, Mylène SINET, Patrick TUIS, Richard FAURE, Aurélien HELLÉ, Bertrand POUSSIERRE, Pascal PIRIOU

Les membres ayant donné un pouvoir :

Jean-Claude LABOZ pouvoir à Marjorie THEVENOT, Philippe THOMAS pouvoir à Christian BRUNEAUD, Chrystelle EDOUARD pouvoir à Richard FAURE, Anne Sophie DA COSTA pouvoir à Bertrand POUSSIERRE

Les membres absents et/ou excusés :

Jean-Claude LABOZ, Arielle CHEMINANT, Philippe THOMAS, Chrystelle EDOUARD, Anne Sophie DA COSTA.

Secrétaire de séance : Monsieur Richard FAURE

Considérant la réédition du guide pratique communal,

Considérant la nécessité de soutenir le coût financier de cette réédition,

Vu le tarif des encarts publicitaires fixé à 3,25 euros par centimètre carré par délibération n°2011-61 en date du 3 octobre 2011,

Le Conseil Municipal décide d'actualiser le tarif applicable aux encarts publicitaires afin de soutenir le financement du Guide Pratique de la commune. Le tarif proposé est de 4,20 euros par centimètre carré ².

Après délibération, le Conseil Municipal :

FIXE le tarif des encarts publicitaires du Guide Pratique à hauteur de 4,20 euros par centimètre carré.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christian BRUNEAUD
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 089-218903466-20260914-2026_059-DE



Signé électroniquement par : Christian
BRUNEAUD
Date de signature : 23/09/2026
Qualité : Maire

